

sous forme de conventions (sujettes à ratification par les États membres intéressés) et de recommandations (qui servent de guides pour la formulation des lois ou des règlements).

La Conférence a tenu 47 sessions, au cours desquelles 119 conventions et 119 recommandations ont été adoptées. Le Canada a ratifié 20 conventions, dont 12 portent sur le travail maritime et portuaire. Le ministère du Travail est chargé de faire parvenir à l'Organisation les rapports annuels sur les conventions ratifiées de même que des rapports périodiques sur plusieurs autres questions d'intérêt industriel et social. Le Canada est représenté à la plupart des réunions annuelles et spéciales de l'OIT et des comptes rendus des discussions et des décisions paraissent régulièrement dans la *Gazette du Travail*.

Le Bureau international du Travail fait fonction de secrétariat permanent de l'Organisation et de centre mondial de recherches et d'échange de renseignements; il publie également de la documentation sur toutes les questions se rattachant aux conditions de vie et de travail. Sur le plan pratique, il aide les États membres en leur fournissant des spécialistes en formation professionnelle et d'autres genres d'aide technique. Le Bureau a des succursales partout dans le monde; celle du Canada est située à 202, rue Queen, Ottawa.

Dix commissions industrielles tripartites ont été établies pour traiter des problèmes intéressant les importantes industries mondiales. Par des conférences régionales et techniques spécialisées, et grâce à l'aide technologique mise à la disposition des pays sous-développés dans des domaines tels que les coopératives, la sécurité sociale, la formation professionnelle, les techniques de productivité et les services de placement, l'OIT contribue à l'amélioration des conditions économiques et sociales dans ces régions. L'OIT administre également de nombreux projets d'aide technique dans les pays en voie de développement au compte du Fonds spécial des Nations Unies et du Programme élargi d'assistance technique.